



Contact presse :

Service Animation territoriale et Communication

Béatrice Pinteno • 04 30 49 13 60

beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org



Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46

www.syndicat-centre-herault.org

Les emballages et papiers bientôt dans la même colonne

Le Syndicat Centre Hérault a décidé de modifier son mode de collecte dans les points tri. D'ici la fin de l'année, toutes les communes de son territoire ne seront plus équipées que de deux sortes de colonnes : une pour les emballages et papiers, l'autre pour le verre. Sur notre commune, ce changement se fera sur le mois de septembre 2021. Tant que votre point tri n'est pas équipé, vous pouvez continuer à utiliser les 3 colonnes différentes (emballages, papiers, verre).

La décision de collecter les emballages et papiers en mélange a été prise afin d'harmoniser les consignes de tri au niveau national. Elle permet également d'optimiser le coût et l'organisation de la collecte des emballages et papiers qui seront transportés dans le même centre de tri. L'extension des consignes de tri, mis en place en mars 2021, qui permet de trier tous les emballages, demande aussi une plus grande capacité de collecte. Plutôt que d'ajouter des colonnes à emballages, ce qui est souvent impossible, le fait de remplacer les colonnes à papiers, moins pleines, par des colonnes à emballages-papiers permet d'augmenter le volume disponible pour déposer les emballages. Ce nouveau mode de collecte ne change pas le devenir des papiers qui seront séparés des emballages au centre tri Demeter à Montpellier et recyclés.

Pour plus d'informations sur le tri, ou suivre le planning de la mise en place de ce nouveau mode de collecte, vous pouvez consulter le site internet du Syndicat Centre Hérault (syndicat-centre-herault.org). Vous pouvez également suivre ses actualités sur sa page Facebook (@Syndicat Centre Hérault - Officiel).